

Cour de France.fr / Vie quotidienne / Médecine, sciences et savoirs / Etudes modernes / Le médecin et la mort du roi. Un témoignage d'André Vésale sur la mort d'Henri II

**Pauline de Saint-Martin, Stéphane Velut, Jacqueline Vons**

## **Le médecin et la mort du roi. Un témoignage d'André Vésale sur la mort d'Henri II**

Article. Source : Cour de France.fr

### **Comment citer cette publication :**

**Pauline de Saint-Martin, Stéphane Velut, Jacqueline Vons, "Le médecin et la mort du roi. Un témoignage d'André Vésale sur la mort d'Henri II", dans J. Vons, S. Velut, Pouvoir médical et fait du prince au début des temps modernes, Paris, De Boccard, 2011, p. 29-45. Article réédité sur Cour de France.fr le 1er juin 2015 (<http://cour-de-france.fr/article3757.html>) dans le cadre du projet "La médecine à la cour de France".**

### **Les circonstances historiques**

En 1547, à l'âge de 28 ans, le fils de François Ier devient roi sous le nom d'Henri II (1519-1559). Après plus de dix ans de combats, le traité de paix de Cateau-Cambrésis est signé le 18 juin 1559. Un double mariage doit sceller l'alliance : le 22 juin, Élisabeth de France, fille aînée d'Henri II et de Catherine de Médicis, épouse par procuration, via le Duc d'Albe, Philippe II d'Espagne ; Marguerite de France, sœur d'Henri II, est fiancée le 28 juin à Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie. Des festivités et des tournois sont organisés à cette occasion. Le 30 juin, Henri II joute. Malgré son adresse reconnue aux exercices des armes, il est blessé par la lance de son adversaire Gabriel de Lorges, Comte de Montgommery, capitaine de la garde écossaise du roi. Atteint à l'œil, le roi est transporté à son hôtel des Tournelles où il agonise pendant dix jours. Le 9 juillet, il reçoit les derniers sacrements en même temps qu'est célébré le mariage de Marguerite. Le roi meurt le lundi 10 juillet 1559, à midi. L'embaumement a lieu le lendemain, le corps placé dans un double cercueil selon l'usage, et le cœur déposé dans l'église des

[p. 30]

Célestins. Le 12 août, un service religieux est célébré à Notre-Dame et le corps porté en cortège à la Basilique Saint-Denis [1].

Sur ces données historiques rapportées en des termes à peu près identiques par les historiens et mémorialistes du XVI<sup>e</sup> siècle [2]- malgré des variantes de détails, tous s'accordent pour affirmer que le bois de la lance de Montgommery qui avait brisé lors d'une joute précédente souleva la visière de la cuirasse et pénétra dans l'œil- se sont greffées quantité d'interprétations et de fictions contemporaines de la mort du roi ou postérieures à l'événement. On a prétendu que cette mort correspondait à une des prophéties de Nostradamus [3], l'épisode a inspiré des romanciers [4] et a enflammé l'imagination de mémorialistes n'hésitant pas à décrire les supplices que les chirurgiens et médecins du roi infligèrent à des condamnés

[p. 31]

à mort pour reconstituer le geste intrusif de la lance dans le front royal [5]. Mais l'essentiel des récits historiques est constitué par l'évocation de la longue agonie du roi, par l'interprétation des dernières paroles (authentiques ou non) par lesquelles la volonté royale s'exprime, et par l'analyse des conséquences politiques de cette mort qui faisait renaître les espoirs de Catherine, des Guise et du parti italien, interprétations aussitôt relayées par les ambassadeurs et les émissaires ecclésiastiques [6].

Paradoxalement, nous ne disposons d'aucun document officiel sur la mort du roi ; aucun rapport d'ouverture du corps signé par les médecins et chirurgiens présents, comme le voulait le rituel avant la cérémonie d'embaumement, ne nous est connu à ce jour. Cependant, médecins et chirurgiens étaient présents au chevet du roi : Jean Chapelain, premier médecin, les chirurgiens Jean d'Amboise, Portail, peut-être Ambroise Paré. On ignore qui fit appeler en consultation André Vésale (1514-1564), un des médecins les plus renommés en Europe, qui se trouvait alors à Bruxelles. Vésale quitta Bruxelles le 2 juillet et arriva le lendemain à l'hôtel des Tournelles. Il resta à Paris jusqu'à la mort du roi et assista à l'ouverture du corps *post mortem* [7].

[p. 32]

### **Le témoignage de Vésale**

De retour à Bruxelles, Vésale écrit en latin une relation des faits auxquels il a assisté et donne une explication anatomico-physiologique de la blessure qui causa la mort du roi. C'est la seule source médicale dont nous disposons, avec un chapitre du livre d'Ambroise Paré, *La méthode curative des playes et fractures de la tête humaine avec portraits des instrumens nécessaires pour la curation d'icelles* [8], dédié à Chapelain en 1561, postérieur à la relation de Vésale. L'original de la lettre est perdu, son destinataire est inconnu, mais est très probablement un médecin. Une copie faite par une main du XVI<sup>e</sup> siècle est conservée à la BnF [9]. Le texte suit un ordre chronologique simple : Vésale commence par rappeler les événements auxquels il n'a pas assisté, c'est-à-dire l'accident proprement dit. Si le nom de l'adversaire du roi n'est pas mentionné, il paraît difficile de croire que Vésale n'ait pas eu entre les mains la cause physique de la blessure, c'est-à-dire le bois de lance brisé irrégulièrement qu'il compare à « une queue de chou » cassée au lieu d'être coupée net. Arrivé au quatrième jour après l'accident, il retrace pour son correspondant un historique de la situation, montre l'aggravation progressive de l'état du roi et l'impuissance des médecins... Sans jamais citer de nom, Vésale note les consultations entre médecins, les traitements qui se réduisent à ôter les échardes, le diagnostic de mort induit par les

[p. 33]

signes cliniques, en même temps qu'il laisse paraître une réserve, voire un désaccord, par rapport à l'entourage médical du roi. En passant presque sans transition à la relation de l'examen *post mortem*, il fait l'économie des discussions théoriques sur des cas d'école, mais montre également leur inanité dans ce cas précis où la cause anatomique (lésion au cerveau) est laissée de côté pour des raisons de protocole et peut-être aussi par souci de privilégier l'étiologie humorale, la seule reconnue à l'université de Paris.

### **Les suites malheureuses de la blessure du roi**

Le vendredi, lors du tournoi de lances en public, Henri, très-chrétien roi de France, reçut la lance d'un jeune homme portée droit, un peu en-dessous de la gorge et au-dessus du gorgerin [10], un élément des armes qui ne sert pratiquement que dans les combats singuliers. Sous le choc, la lance brisée en travers comme la queue d'un chou, et en rebondissant a soulevé la partie du casque qui protège les yeux, atteignant le visage du roi maintenant à découvert, comme s'il s'agissait d'un second coup, tandis que le gentilhomme gardait à la main le reste du tronçon. Elle atteignit d'abord la partie entre les sourcils, le sommet du nez et la limite interne du sourcil gauche ; de là elle avança à travers toute la partie inférieure du sourcil droit en direction de la tempe, continua dans les sinus répartis de manière égale en grand nombre [11], s'insinuant entre le corps de l'œil et la cavité orbitaire droite, de telle manière qu'un fragment assez grand, en frappant cette cavité et en laissant de nombreux éclats sur son côté externe, s'arrêta à cet endroit, se tordit sur lui-même et se mit en tas, après que le cerveau eut subi indubitablement un grand ébranlement (*concussio*). Après sa blessure, le roi paraissait vouloir tomber d'un côté, puis de l'autre, mais finalement il se tint en selle par sa seule volonté, puis, lorsqu'on l'eut déposé à terre, pressé par la foule des spectateurs et des gens qui accouraient, il montra quelques signes de perte de connaissance, bien qu'ensuite il réussît à monter les marches qui menaient à sa chambre à coucher, mais en défaillant. Alors qu'on avait retiré à la main hors de la blessure environ six échardes de la lance plantées autour de l'œil, surtout sur le côté externe, il vomit ce qu'il avait pris lors du déjeuner, puis il

vomit une potion de rhubarbe

[p. 34]

et de momie [12] que lui avaient donnée les médecins, et une grande quantité de sang mêlé de pituite s'écoula de la blessure, et comme une bonne partie était aussi sortie des veines de l'anus, douze onces de sang environ furent tirées de la section de la veine, un régime léger convenant aux fiévreux fut prescrit, des lavements d'intestins furent tentés et des décoctions pour rafraîchir le sang et arrêter son écoulement lui furent données à boire. Glissant dans une sorte de torpeur, le roi, blessé si gravement et dans la partie du cerveau le moins accessible, ne montra pratiquement aucun signe de douleur ; les forces de son esprit et surtout celles de son âme parurent également engourdis, aucune fièvre cependant ne s'était encore manifestée. Les jours suivants, comme la blessure était traitée par les médecins, et qu'il sortait de temps à autre de la partie susdite de la cavité orbitaire, des éclats et des échardes de bois, et qu'à la suite du coup, l'os paraissait à cet endroit dénudé de sa membrane et rugueux, les médecins cherchèrent à savoir si la cause de ce vomissement dont nous avons parlé, de cette torpeur et de cet engourdissement pouvait être dans le coup porté à la tête, de telle sorte qu'on pouvait soupçonner à cet endroit une commotion de la substance du cerveau et une rupture des veines. Même si quelques médecins ainsi que des gentilshommes proches du roi interprétaient plus favorablement ces faits et se refusaient à reconnaître une lésion du cerveau (c'était ce qu'ils redoutaient le plus pour un si grand roi), il y eut cependant une consultation entre médecins pour savoir de quelle manière on pourrait remédier à cette lésion, si par hasard il y en avait une. Aussi la consultation porta sur l'usage de trépaner le crâne et sur d'autres fractures du crâne qui se présentent fréquemment, et sur la nature du sang répandu entre le crâne et la dure membrane du cerveau, et finalement, on en arriva à l'opinion suivante, à savoir qu'à l'unanimité, les médecins estimèrent que la trépanation était inutile.

Puis, au début du quatrième jour, la fièvre apparut, ce qui pour certains paraissait être un argument en faveur d'une lésion du cerveau, mais que la plupart attribuèrent à la putréfaction, qui, selon eux, provenait d'une corruption des mauvaises humeurs plus que de la blessure ou de la lésion du cerveau, en se fondant sur leur connaissance des habitudes de vie du roi et sur l'examen de ses urines. Comme les médicaments purgatifs combattaient cette fièvre avec succès, le délire apparut. Aussi, au fur et à mesure que les signes se manifestaient, on commença à mieux constater la détérioration du cerveau et de sa membrane, et l'espoir d'y porter secours diminua, parce que, de jour en jour, le délire augmentait, les signes étaient de plus en plus manifestes, et qu'il avait ces sueurs et raideurs fréquentes et irrégulières, auxquelles nous voyons

[p. 35]

que vont mourir ceux qui sont exposés aux blessures des articulations et de la tête. Si je voulais en dire plus, je serais obligé de mentir : sur le fait que la blessure était béante de toute part et qu'on aurait pu facilement en extraire les esquarres de petits os et les fragments de bois, et qu'on discuta pour savoir quels remèdes appliquer sur les œdèmes séreux de l'œil et des paupières.

Je me contenterai d'ajouter ce qui fut observé après le décès du roi. L'œil gauche, bien qu'il fût très œdémateux, gardait sa faculté de vision intacte car elle n'avait pas été endommagée par une quelconque rupture du continuum [13]. L'os frontal du crâne se montra de toute part sans lésion et intact, bien que le front présentât une enflure œdémateuse. La partie supérieure de l'os du nez était très peu dénudée, et la partie mise à nu était plus meurtrie qu'écrasée. Le côté externe de la cavité orbitaire droite à l'avant apparut dépouillé de sa membrane et rugueux, tandis qu'en profondeur et à l'arrière, il contenait encore une grande quantité de fragments de bois, qui, tels des pals, s'étaient fichés comme dans un cercle de telle sorte qu'une grande partie restait entre cette cavité et la région inférieure de l'œil ; et avec leurs pointes acérées comme des dards, des fragments avaient pénétré dans la dure tunique de l'œil, si loin de la partie supérieure de la cavité orbitaire et la région antérieure de l'œil, que sans cela ceux qui observaient et regardaient auraient cru que la tunique était sans

lésion et intacte. Les membranes du cerveau, et le cerveau lui-même jusqu'au front et jusqu'à la cavité orbitaire droite, où on aurait pu croire que rien n'eût été préservé sinon par miracle, apparurent intacts et la dure membrane sans aucun défaut. Mais au sommet, un peu à l'arrière, la partie gauche du cerveau, qui est contigüe à la partie droite, sur un doigt de long et deux de large, était d'une couleur jaunâtre à l'endroit où elle est unie à la fine membrane, et à l'avant, sur un pouce de long, elle était pourrie et déjà suppurant ; et toute la partie gauche apparaissait à la vue pleine d'une humeur séreuse comme de l'ichôr [14], qui se répandait au loin comme si toute la partie voisine devait être gagnée par la putréfaction ou la gangrène. Dans cette partie suppurée, on voyait la dure membrane avec des vaisseaux plus dilatés et plus noirs que partout ailleurs, mais entre elle et le crâne on rencontrait quelques caillots de sang. Le crâne et la peau qui, selon toute probabilité, avait dû être raclée, ne présentait aucune anomalie, cependant une cicatrice montrait qu'une blessure avait été infligée au roi à cet endroit ;

[p. 36]

et la putréfaction prouve ainsi que le cerveau a cogné contre le crâne et qu'il a été ainsi plus commotionné et troublé que ce que le crâne aurait pu montrer. En outre, il ne faut pas omettre le fait que la jambe gauche et le bras gauche sont devenus mous avant la mort, alors qu'en même temps, par toute la région du côté droit on observait beaucoup de signes d'une convulsion qui dura longtemps. Il ne fut plus jamais pris de vomissements, et on l'entendit hoqueter à plusieurs reprises. Tout à la fin, sa respiration devint difficile, et à l'observation il apparut clairement que le côté gauche du thorax peinait. La mort qui survint à la première heure de l'après-midi, le onzième jour, semble avoir été hâtée par la circonstance suivante : sur le conseil de certains nobles, le roi aurait bu du vin auquel on avait ajouté une décoction de sauge et de quelques autres substances plus échauffantes, qu'on lui administrait à titre de potion vulnérable, ce qui avait accru le besoin de respirer fortement. »

En 1561, en adressant son livre *La Méthode curative des playes et fractures de la teste humaine* à M. Chapelain, conseiller et premier médecin ordinaire du Roi, Ambroise Paré déclare qu'il ne diffère plus davantage cette publication à cause du « malheur récent » qu'est la plaie d'Henri II. L'accident et la mort du roi figurent parmi d'autres histoires relatives aux plaies de la tête dans le chapitre *Des playes de la teste* (p. 138 à 142). Le récit que fait le chirurgien confirme celui d'André Vésale :

Il reçut un coup de lance au corps, qui fut cause lui élever la visière, et un éclat de contrecoup lui donna au-dessus du sourcil droit et lui dilacéra le cuir musculeux de front près de l'os, transversant seulement jusqu'au petit coin de l'œil senestre et avec ce plusieurs petits fragmens ou esquilles de l'éclat demeurant en la substance dudit œil sans faire aucune fracture aux os. Donc à cause de telle commotion ou ébranlement du cerveau, il décéda le 11e jour après qu'il fut frappé. Et après son décès, on lui trouva en la partie opposée du coup environ le milieu de la commissure de l'os occipital une quantité de sang espandu entre dure-mère et pie-mère, et altération en la substance du cerveau qui était de couleur flave ou jaunastre environ la grandeur d'un pouce, auquel lui fut trouvé commencement de putréfaction qui furent causes suffisantes de la mort advenue audit seigneur et non le vice de l'œil. Ce qu'aucuns ont voulu réserver à la cause de la mort. Car on a veu plusieurs qui ont receu de plus grands coups que cestuy sur les yeux, néanmoins ne sont morts [15].

[p. 37]

### **Interprétation clinique**

La lettre d'André Vésale apporte des informations sur les derniers jours de vie du roi Henri II. À la lecture de ces éléments, il est possible de formuler des hypothèses concernant le ou les mécanisme(s) par le(s)quel(s) le décès a pu finalement survenir.

Le traumatisme initial s'est produit le 30 juin 1559. Lors d'un tournoi de lances en public, Henri II se mesura à Montgomery, le capitaine de sa garde écossaise. Les deux lances se brisèrent lors d'un premier

choc entre les deux hommes. Henri II change de lance et en prend une nouvelle, mais pas Montgomery qui oublie de jeter le tronçon qu'il tient dans la main. Les combattants reprennent leur course et le second choc se produit. La lance brisée de Montgomery soulève la visière d'Henri II et le frappe au front. La description du traumatisme initial est imprécise et il est de ce fait difficile de visualiser la trajectoire de la lance en bois. Il semble que la lance atteigne la racine du nez, près de la partie interne du sourcil gauche, puis qu'elle continue son trajet à travers la partie inférieure du sourcil droit. La lance se fragmente en plusieurs éclats, qui s'insèrent dans les tissus sous-cutanés périorbitaires. Vésale émet l'hypothèse d'un ébranlement cérébral. Vésale décrit initialement des « marques de perte de connaissance », qui peuvent être interprétées comme des troubles de la conscience ou de la vigilance. Les premiers soins ont consisté en une « potion de rhubarbe et de momie » ; plusieurs éclats sont ôtés de la plaie. Après quelques heures, l'état du roi s'aggrave ; il vomit, une hémorragie importante de la plaie

[p. 38]

est constatée, une saignée est pratiquée. Curieusement, Vésale décrit un saignement de l'anus, qu'il nous est difficile d'expliquer aujourd'hui dans ce contexte. Puis Henri II s'endort sans manifester de signe de douleur. Dans les jours qui suivent, la plaie est nettoyée, les médecins constatent l'absence de fracture de l'os frontal, d'autres fragments de bois sont retirés. De somnolent, l'état général du blessé s'améliore transitoirement. Les médecins envisagent une trépanation mais décident qu'elle serait inutile. Vésale arrive au quatrième jour. Il constate l'apparition d'une fièvre et d'une raideur méningée et conclut que la guérison est impossible. L'état s'aggrave dans les jours qui suivent, avec l'apparition d'un délire et d'une tuméfaction au visage. La veille du décès, Vésale constate une hémiplégié gauche (paralysie de l'hémicorps gauche), alors que le côté droit du corps apparaît agité de convulsions. Henri II décède le 10 juillet 1559, onze jours après le traumatisme qu'il a subi.

L'autopsie révèle la mise à nu de l'os frontal en regard de la plaie ; de nombreuses échardes sont observées dans la cavité orbitaire droite. La région antérieure de l'œil paraît intacte. Les méninges sont également intactes. En région paramédiane occipitale gauche, Vésale note une zone jaunâtre, mesurant « un doigt de long sur deux de large ». Il y a un épanchement sous-dural de liquide séreux ; Vésale décrit en effet des caillots de sang dans l'espace sous-dural (« entre la dure-mère et le crâne »), mais il est vraisemblable qu'il s'agisse en fait d'un épanchement entre la dure-mère et l'encéphale, c'est-à-dire un hématome extra-dural.

[p. 39]

En résumé, l'autopsie révèle une plaie périorbitaire probablement infectée, sans fracture osseuse sous-jacente, et un hématome sous-dural occipital gauche. Ambroise Paré, présent à l'autopsie, aboutit aux mêmes conclusions [16]. À la lumière de ces informations, il nous semble que les lésions ont compliqué le traumatisme initial :

- Un hématome sous-dural dont la localisation (occipitale gauche) ne permet pas d'expliquer le tableau d'hémiplégié gauche constaté par les médecins avant le décès. Cet hématome s'est en tout cas certainement constitué par contrecoup lors du choc violent initial. Mais la coloration jaunâtre observée lors de l'autopsie est compatible avec un hématome semi-récent, survenu au moment du traumatisme initial, soit une dizaine de jours avant le décès ;
- Une diffusion de l'infection de la plaie péri-orbitaire aux tissus sous-cutanés du visage, c'est-à-dire une cellulite de la face ; .
- À quoi s'est peut être ajoutée une thrombo-phlébite cérébrale.  
Le traumatisme initial, l'évolution de l'état général et le décès d'Henri II ont donc fait l'objet d'une consultation soigneuse de la part des médecins et des chirurgiens. Vésale a parfaitement analysé les signes de l'accident du roi et suivi avec rigueur l'évolution des lésions.

[p. 40]

### **Hypothèse Physio-pathologique**

En résumé, l'autopsie révèle une plaie périorbitaire probablement infectée (sans fracture osseuse sous-jacente) et un hématome sous-dural pariétal ou occipital gauche. Ambroise Paré, présent à l'autopsie, aboutit aux mêmes conclusions. À la lumière de ces informations, il nous semble que les causes du décès

d'Henri II sont en rapport avec plusieurs complications du traumatisme initial :

- Un hématome sous-dural dont la localisation est probablement pariétale ou occipitale gauche. Cet hématome s'est certainement constitué par contrecoup lors du choc violent initial. Il est en effet courant de constater des lésions traumatiques (sous-durales ou intra-cérébrales) situées à l'opposé de la région crânienne qui a reçu l'onde de choc (ici lésion postérieure suite à un choc antérieur). Il nous paraît toutefois peu probable que cet hématome sous-dural se soit infecté, comme le suggère Vésale dans sa description. La coloration jaunâtre observée lors de l'autopsie est plutôt compatible avec un hématome survenu au moment du traumatisme initial et ayant déjà subi une décoloration jaunâtre due aux produits de dégradation de l'hémoglobine, soit une dizaine de jours avant le décès. Mais cet hématome ne permet pas *a priori* d'expliquer le tableau d'hémiplégie gauche constaté par les médecins avant le décès. En effet, situé à gauche, un tel hématome aurait dû entraîner une hémiplégie droite. Certes on connaît de rares cas d'hémiplégies homolatérales à l'hématome dues à une compression indirecte du tronc cérébral contre le repli de dure-mère de la tente du cervelet, mais dans ces cas il s'agit de très volumineux hématomes. Une telle situation aurait, chez Henri II, entraîné une hémiplégie et un décès plus précoce. Ainsi cet hématome probablement sous-dural a pu contribuer au décès mais n'en est sans doute pas la cause majeure.

[p. 41]

- Une diffusion de l'infection de la plaie péri-orbitaire aux tissus sous-cutanés du visage, c'est-à-dire une cellulite de la face. Les lésions décrites tant dans les derniers jours d'Henri II qu'en *post mortem* par Vésale laissent entendre des complications infectieuses sévères au niveau facial. Ce sont ces complications qui nous semblent avoir été à l'origine même du décès (cf *infra*).
- L'apparition progressive d'une fièvre, d'une raideur méningée, de troubles de la vigilance, d'une hémiplégie gauche et de convulsions de l'hémicorps droit serait en effet compatible avec le diagnostic de thrombo-phlébite cérébrale. Une telle thrombo-phlébite aurait pour origine une infection faciale autour d'une plaie proche de la ligne médiane, celle-ci ayant pu entraîner une thrombose d'origine infectieuse du volumineux sinus veineux dit « sagittal supérieur », longeant la voûte de crâne sur la ligne médiane (de la région frontale à la région occipitale) et drainant le sang veineux superficiel des deux hémisphères cérébraux. De telles thrombo-phlébites sont en effet pourvoyeuses de déficits neurologiques et de crises comitiales à droite et/ou à gauche selon le(s) côté(s) où le retour veineux hémisphérique cérébral est réduit par la thrombose. De telles thromboses sont, dans un contexte infectieux non traité, en général extensives, aggravant en quelques jours l'état neurologique du malade. Elles peuvent s'accompagner d'une méningite bactérienne entraînant le même cortège de signes que ceux décrits chez Henri II (fièvre, raideur). Les troubles de la vigilance ont pu être autant la conséquence de la thrombophlébite que de la méningite. En l'absence de traitement, de telles thrombo-phlébites infectieuses sont potentiellement létales.

[p. 42]

Ainsi, même si cette interprétation clinique faite a posteriori ne saurait être péremptoire, le traumatisme initial, l'évolution de l'état clinique et le décès d'Henri II ont en tout cas fait, à l'époque, l'objet d'une consultation soigneuse de la part des médecins et des chirurgiens. Avec les connaissances de l'époque, Vésale a soigneusement analysé les signes consécutifs à l'accident du roi et décrit avec rigueur l'évolution et l'aspect des lésions.

[p. 43]

### **Annexe : Transcription du texte latin manuscrit**

Infoelix Regii Vulneris Successus.

Die veneris, Henricus christianissimus gallorum Rex in publico hastarum concursu iuvenis cuiusdam lanceam recta inductam paulo infra iugulum supra latrorum illic armorum partem solis fere concursibus servientem recepit. Lancea impetu illo per transversum brassicæ caudicis in modum effracta et insultu suo galeæ partem, quæ oculis subiicitur, sursum agens in patentem ea occasione Regis faciem ueluti



secundo ictu reliqua sui, quæ in nobilis illius manu continebatur, portione illisa fuit. Tetigit autem primum mediam superciliarum partem, nasique summum et internum sinistri supercillii finem, et hinc per infernam supercillii dextri partem universam ad tempora usque continuo ductu est progressa, inæquabilibus suis et pluribus sinibus sese inter oculi corpus et sinum quo oculus dexter in calvaria continetur, ita insinuans, ut summum impetum in sinum illius externum latus moliens pluribus frustulis inibi subsederit, seseque varie involverit collegeritque mira indubie facta cerebri concussionione. Suscepto vulnere Rex modo in hoc, modo in aliud latus provoluturus videbatur, sed tandem sponte sua Rex se continuit, et in terram iam dimissus est, et spectantium accurrentiumque turba obrutus animi quædam deliquia ostendit, etsi interim gradus sui cubiculi vix postea titubans ascenderit. Quum manu lanceæ frustula plus minus sex, quibus oculus latere potissimum externo septus erat, ex vulnere evulsa essent, vomuit ea quæ in prandio sumpserat, uti postea et potionem ex rhabarbaro et mummia a medicis oblatam, et dein rursus pituitosa quædam sanguinis magna copia ex vulnere profluxit, et ex ani venis notatu dignam portionem eodem die emiserat, et venæ sectione unciam plus minus duodecim fuerunt eductæ, et tenuis febricitantium victus institutus est, et alvi subductiones tentatæ, et decocta, quæ sanguinem refrigerant, ipsiusque impetum prohibent, propinata. Sopor quidam obrepsit, et nunquam fere Rex, tam graviter et in exquisitissimi sensus parte læsus, ullius doloris meminit, animalibusque et præcipue animæ viribus utrunque stupere visus est, nulla interim occurrente adhuc febre. Quum succedentibus diebus vulnus a medicis tractabatur, et ex dicta oculi sinus sede per intervalla lignorum fibræ et frustula continuo evellerentur, et os ex ictu, membrana sua inibi nudum ac asperum videbatur, dicti prius vomitus, illius soporis ac conturbationis in capitis ictu ita a medicis habebatur ratio, ut cerebri substantiæ concussionis, et fractarum illic venarum incideret suspicio : verum etsi medicorum nonnulli cum ipsi Regi adstantibus proceribus hæc in melius interpretabantur, et eam, quam minime in tanto Rege optaverant, cerebri noxam fateri nollent, diligenter tamen inter medicos actum fuit ecquo tandem modo cerebri noxæ succurri posset si forte quæpiam esset. Atque ita de calvariæ terebrationis usu, et variis, quæ subinde occurrunt, calvariæ fracturis,

[p. 44]

et sanguinis inter calvariam et duram cerebri membranam natura diffusa [17] est actum, et postremo in illam itum est sententiam, ut terebra nihil promoveri posse omnes existimarent. Febris dein ad quartæ diei initium sese prodidit, quæ cum nonnullis cerebri noxam arguere videretur, in putridam tamen a complurimis est relata, quæ ex malis in genere venoso potius succis, quam ex vulnere aut cerebro penderet, habita hic cognitionis habitus regii et urinarum ratione. Quum huic feбри purgantibus medicamentis fœliciter occurrebatur, delirium sese protulit. Itaque sensim offerentibus se indiciis de cerebri ipsiusque membranæ vitio plenius constare cepit, sicque exigua auxiliorum spes obrepsit, aucto nimirum in dies delirio et manifestis se offerentibus signis, et frequentibus illis et inæqualibus rigoribus ac sudoribus, quibus articulorum et capitis vulneribus perituros videmus esse obnoxios. Hic prolixius narrare nolo quam sedulo et vulnus undique dehiscerit, et ossiculorum squammis et lignorum frustulis emittendis aptum esset et habita sit consideratio et quæ serosis oculi palpebrarumque tumoribus remedia fuerint adhibita, eaque tantum subiiciam, quæ mortuo iam Rege fuerunt observata.

Sinister oculus etsi immense iam intumuerat, et visum integrum obtinebat ita quod nulla alias solutione continui divexatus fuit. Calvariæ os in fronte undique illæsum et intactum sese exhibuit, etiamsi frons oedematosum tumorem præ se ferebat. Superior nasi ossis pars minime nuda fuit, et potius contusione quam nuda attritione attacta. Externum dextri oculi sinus latus prorsus membrana detectum fuit et asperum, et in intima posticaque sede magnam adhuc lignorum veluti stipitum vim continebat, qui veluti in circulum ita fuerant acti, ut inter sinum illum et infimam oculi sedem magna ex parte subsisteret, et apiculis quibusdam duram oculi tunicam penetraverint, ut in ipsa frustula quædam occurrerent tam procul videlicet a superiore sinus parte, et ab anteriore oculi regione, quæ alias contuentibus et videntibus videbatur esse illæsa et integra. Cerebri membranæ, ipsumque adeo cerebrum ad frontem et ad dextri oculi sinum, ubi alias quis quid præter naturam asservatum credidisset, apparuerunt integerrima, et undique dura membrana inculpata visebatur. Verum in vertice nonnihil ad posteriora, cerebri sinistra pars, quæ dextræ est contermina, ad unius digiti longitudinem, et duorum latitudinem flavum cum adnexa sibi tenui membrana colorem retulit, prorsus ad pollicis usque profunditatem putris et iam suppurata, et universa pars sinistra seroso veluti icore plena et defluens haud secus cernebatur, quam si proxime universa in putrilaginem, vel quampiam gangrænam esset ducenda. Sede illa, qua suppuratio consistebat, dura membrana videbatur vasa habere quam alibi magis distenta ac subnigra, verum inter hanc et calvariam sanguinis gruinosi nonnihil occurrebat.

Calvaria et cutis, quæ iam prius ad coniecturam scilicet fuerat rasa, nihil præter naturam referebat, aliquando tamen ea Regi vulnus, ut cicatrix docebat, fuit inflictum, atque ita putredo hæc cerebrum ad calvariam potius collisum ac

[p. 45]

in se concussum conturbatumque fuisse, quam quod calvaria id ostendisset, comprobatur. Porro haud omittendum est sinistrum crus et brachium item sinistrum ante mortem resolutionem ostendisse, cum interim longæ convulsionis notæ tota dextri lateris regione ubertim conspiciebatur [18]. Vomitus nunquam amplius invasit, et semel atque iterum tantum singultus exauditus est. Respiratio admodum fuit postremis temporibus difficilis, observatuque promptum fuit quam ægre sinistrum thoracis latus fuerit sequax. Videbatur mors quæ die lunæ hora prima pomeridiana obvenit, sub undecimum scilicet diem, hac occasione fuisse accelerata, quod procerum quorundam suavis Rex vinum assumpsisset, cui salvia cum aliquot impensius calefacientibus fuerat incocta, et vulnerariæ potionis titulo propinabatur, impenseque respirationis necessitatem auxerat.  
Andreas Vessalius [sic] Bruxellensis.

---

## Notes

[1] J. de la Rovère (Girolamo della Rovere), *Les Deux Sermons funèbres es obsèques et enterrement du feu Roy treschrétien Henri deuxième de ce nom, faicts et prononcez par messire Ierosme de la Rovere, esleu evesque de Tholon*, Paris, Robert Estienne, 1559 ; P. Paschal, *Henrici II Gallorum regis Elogium, cum eius verissime expressa effigie, Petro Paschalio autore. Eiusdem Henrici tumulus autore eodem*, Lutetiæ Parisiorum, apud Michaelem Vascosanum, 1560 ; Ch. Utenhove (1536-1600), *Epitaphium in mortem Henrici Gallorum Regis Christianissimi, eius nominis secundi, per Carolum Vtenhovium Gandavensum & alios, duodecim linguis. Accesserunt & aliquot ad illustrium quorundam Galliae hominum nomina allusiones, per eundem. Epitaphe sur le trespas du roy treschrestien Henri Roy de France, II de ce nom, par Charles Utenhove de Gand, en douze langues. Autres epitaphes, par plusieurs auteurs, sur le trespas du même roy*, Paris, Robert Estienne, 1560. Sur Utenhove et les tombeaux, voir J. Castonguay, « L'édification d'un Tombeau poétique : du rituel au recueil », in *Études françaises*, 38, 2002, p. 55-69, <http://id.erudit.org/iderudit/008383ar>.

[2] Voir P. de Bourdeille, Sr de Brantôme, *Œuvres complètes*, t. III (« Les grands capitaines français »), Paris, Vve J. Renouard, 1867, p. 272-273 : « Il fust atteint du contrecoup par la teste dans l'œil où luy demeura un grand esclat de la lance dont aussitost il chancela sur la lice et aussitost fust relevé de ses escuyers qui estoient là...[...]. Toutesfois il ne perdit cœur et ne s'estonna point et dict que ce n'estoit rien, et soudain pardonna audict conte de Montgomery ».

[3] Nostradamus, *Centurie I*, quatrain 35 (célèbre quatrain publié dans la première édition partielle des *Centuries* à Lyon en 1555 chez Macé Bonhomme, et que Nostradamus appliqua à Henri II quand il tira l'horoscope de ce prince et de ses enfants en 1556).

[4] A. Dumas, *Les deux Diane*, Paris, 1846-47.

[5] L'anecdote est rapportée dans le septième livre des *Mémoires sur la Vie du Maréchal de Vieilleville* publiées par Vincent Carloix à Orléans en 1875, mais est-elle vraie ? Le nom de Vésale n'y figure pas. Les condamnés auraient été décapités avant d'être blessés.

[6] Voir lettre d'Antoine Caraccioli, témoin oculaire de l'accident, datée de Paris le 14 juillet 1559, signée Antonio Viscovo di Troies (Antoine, évêque de Troyes), adressée à Corneille Muis (Cornelius Mussius), évêque de Bitonte, in Ruscelli, *Lettere di Principi*, Venise, 1573, p. 206v-210 [lettre diplomatique essentiellement].

[7] L'article de Lucien Romier, « La mort de Henri II », publié dans la *Revue du XVIe siècle*, 1913, p. 99-153, relate plusieurs anecdotes liées à cet événement mais ne cite pas de source directe de ses



propos ; ces anecdotes sont reprises en grande partie par Ch. D. O'Malley, *Andreas Vesalius of Brussels, 1514-1564*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1964, p. 284-286 : diagnostic de *Chironium vulnus* émis par Vésale dès son arrivée, pronostic de mort, consultation multilingue entre médecins et chirurgiens brabançons et espagnols (parlant en latin) et français (s'exprimant dans leur langue maternelle), qu'O' Malley dit avoir lue dans une lettre d'Henrich Petri, l'imprimeur bâlois ami de Vésale, mais sans la localiser.

[8] Paré, Ambroise, *La Methode Curative des Playes et Fracture de la teste humaine. Avec les portraits des Instruments necessaires pour la curation d'icelles*. Par M. Ambroise Paré Chirurgien ordinaire du Roy, et Juré à Paris, Paris, Jehan Le Royer, 1561, p. 139v-140v. Texte numérisé : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?72176>.

[9] Manuscrit consulté à la BnF, fond français, Mss fr., *Recueil de copies de pièces historiques, satyriques en prose et en vers et concernant les événements des années 1549-1562*, vol. 10, 10190, 4 pages (34 x 22 cm), f° 141, 142. La première transcription connue, précédée d'une longue présentation des faits, mais comportant de nombreuses erreurs dans la copie, a été publiée par le Baron Antoine de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, tome 1, Paris, A. Labitte, 1881, p. 319-330 et 432-435 (annexes, pièce n° 66) [exemplaire consulté : Bibliothèque Sainte Geneviève de Paris]. Elle a été traduite en anglais par Ch. D. O' Malley et J. B. de C.M. Saunders, « The 'Relation' of Andreas Vesalius on the Death of Henry II of France », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 1948, 3, p. 197-213, et reprise dans O' Malley, op. cit. n. 8, p. 396-398, mais d'après une copie erronée du texte latin. On doit à Ferdinand Wagenseil d'avoir donné un texte latin conforme au manuscrit avec une traduction en allemand : « Vesal beim Tode Heinrichs II. Von Frankreich, *Sudhoffs Archiv für Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften*, 46, 1962, 4, p. 333-349.

[10] Le gorgerin est une pièce d'armure destinée à protéger le cou.

[11] Sinus de l'os ethmoïde ; l'anatomie de cet os est une des préoccupations majeures de Vésale.

[12] Ambroise Paré dénoncera la vogue des médicaments à base de momie et le faux pouvoir qu'on leur attribuait dans le *Discours d'Ambroise Paré, conseiller premier chirurgien du roy, à scavoir de la mummie, des venins, de la licorne et de la peste*, publié à Paris, chez Nicolas Buon en 1582.

[13] Il s'agit probablement du nerf optique et des autres connexions nerveuses. Nous gardons le terme continuum encore utilisé en anatomie, qui correspond bien ici à la vision des structures continues du corps chez Vésale.

[14] Terme médical déjà utilisé par Hippocrate pour désigner une humeur sanguinolente ou aqueuse, mais différente du sang rutilant et du pus, par exemple dans *De la vision* 4, 1 (éd. R. Joly), Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 170. Le terme est ici synonyme de sérosité. Dans un contexte littéraire, le mot avait été utilisé auparavant par Homère pour désigner le « sang » des dieux de l'Olympe différant du sang des hommes.

[15] Voir note 8.

[16] Voir M.-Ch. Courlet de Urégille, *Aspects médicaux de la mort de Henri II*, Thèse Fac. Médecine de Dijon, 1978. L'auteur a présenté un diagnostic rétrospectif de ce cas historique dans le cadre d'un stage de neurologie dans le service du professeur Balivet portant sur les traumatismes crâniens.

[17] La correction de C.D. O' Malley, op. cit., [diffusi] donne un texte plus compréhensible.

[18] Erreur pour *conspiciebantur* ?